Grand Paris — express

PUITS DU CANAL

LIGNE 16 LIGNE 17

QUAI#3 pour Société du Grand Paris

La c<mark>on</mark>struction des murs souterrains du puits du Canal débute à partir de début juillet

29 juin 2018

Après une période d'installation du chantier, les travaux de construction du puits du Canal débutent avec la réalisation des murs souterrains de l'ouvrage aussi appelés « parois moulées ». Cette première étape majeure consiste à réaliser l'enveloppe souterraine du puits, avant le creusement de celui-ci.

À partir de début juillet, ces travaux de réalisation de parois moulées débutent par la réalisation de murettes guides. Construites sur d'étroites tranchées parrallèles, elles permettent de délimiter les contours de l'ouvrage afin de guider les étapes suivantes de construction des parois. Par la suite, le sol est creusé afin d'y couler les parois en béton. Ces interventions doivent se dérouler pendant près de 4 mois jusqu'à octobre 2018.

Nous restons à votre disposition pour vous renseigner et vous conseiller. Thierry Abid, votre agent de proximité, est joignable par téléphone au 07 61 33 26 27 ou directement sur place. Vous pouvez aussi déposer vos questions sur la page web : contact.societedugrandparis.fr

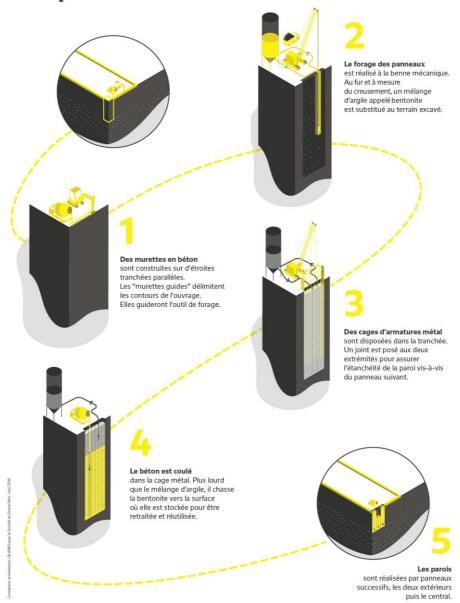
À très bientôt!

L'équipe projet du Grand Paris Express

NTO CHANTIER



La technique des parois moulées



Une étape majeure des travaux

La construction des murs souterrains du puits du Canal est l'une des étapes les plus importantes de la réalisation de cet équipement indispensable au bon fonctionnement du nouveau métro, au confort et à la sécurité des voyageurs. Pour cette intervention, un dispositif de protection acoustique sera installé afin de limiter les nuisances des travaux.